



Union départementale 65

UD/65

H.R.F.A.E.L.G.C

UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITÉS DE LA GENDARMERIE - CERCLE DES HAUTES-PYRÉNÉES PROCÈS VERBAL DE LA 62ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

En date du 17 février 2024, à 14 H 30, à la salle des fêtes de Lugagnan,

Etaient présents :

Président d'Honneur : Henri BAREILLES

Le Président : Jacques GARROT

Le Président adjoint de Lourdes : Louis BALOUP

Le Vice-Président de Tarbes : Jean-Claude TAPIE.

Le Vice-Président d'Argelès-Gazost.

Le Trésorier : Jean SERRUS

La Secrétaire : Christiane ARAGNOU

Commission du Protocole : Jean VIDALON

Commission Service Social : Claude SENAC et Henri FOURCADE.

Commission Relations avec la presse : Claude SENAC et Henri FOURCADE

Commission Relations Publiques : Claudine BAREILLE, Danièle VIDALON

Le quorum étant atteint, le Président Jacques GARROT déclare l'Assemblée Générale "ouverte".

Le Président remercie les personnes qui ont répondu à cette invitation, Monsieur le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie des Hautes-Pyrénées, Monsieur le Chef d'Escadron Commandant la Compagnie de Gendarmerie d'Argelès-Gazost et propose d'observer une minute de silence en mémoire de ceux, malades, et qui nous ont quittés.

RAPPORT MORAL

RAPPEL DES RÉUNIONS DES MEMBRES DU BUREAU :

Une réunion s'est tenue le jeudi 31 août 2023 Lugagnan pour organiser l'assemblée générale pour l'année 2024.

Le compte rendu est à disposition au sein de l'Association.

CONGRÈS NATIONAL DE L'UNPRG :

Le congrès national devrait se dérouler, cette année, en Aquitaine à Hendaye 64 la deuxième quinzaine du mois de mai, du 28 au 31 mai.

Tous les membres cotisants peuvent y participer.

Les membres ont été informés des modalités de participation, les documents leur ont été transmis par mail.

RAPPEL DU NOMBRE D'ADHÉRENTS A NOTRE ASSOCIATION : 83

Trois nouveaux membres Monsieur et Madame TRULLY et Madame SEGAS ont adhéré.

UN MOT SUR LE SQUARE A L'HONNEUR DES GENDARMES RÉSISTANTS DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Comme déjà dit à la précédente assemblée générale de 2022, le Commandant de Groupement avait retenu le positionnement de la stèle devant le mât des couleurs et validé la proposition de la marbrerie

LECTURE DES NOUVEAUX STATUTS DE L'UD DÉPARTEMENTALE 65 DE L'UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITÉS DE LA GENDARMERIE

Monsieur le Président donne lecture intégrale des nouveaux statuts et les soumet au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents (voir les statuts en annexe). Les démarches administratives auprès de la sous-préfecture seront faites dans un délai de 3 mois : dépôt des nouveaux statuts pour l'obtention du numéro associatif de déclaration de l'UD PRG 65, dépôt du PV de l'AG.

RÉUNION À TOULOUSE LE 25 AVRIL 2023 AVEC LES PRÉSIDENTS DES UD D'OCCITANIE.

Le projet de fusion avec la FNRG (Fédération Nationale des Personnel Retraité de Gendarmerie) est suspendu. Monsieur le président avait assisté en 2023 à une réunion à Toulouse au cours de laquelle la fusion des deux associations était envisagée.

LES RELATIONS AVEC LA GUARDIA CIVIL DE LA PROVINCE DE HUESCA EN ARAGON

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Président d'honneur Henri Bareille.

Ce dernier relate un fait d'histoire, la bataille de Salas remontant au 1^{er} Empire. Le 22 janvier 1812 les troupes de gendarmerie impériale (52 soldats dont 15 cavaliers) furent défaites lors de 2 combats menés par les guérilleros espagnols (500 hommes). Un seul soldat de l' Empire réussit à rompre l'encerclement et échappa à la mort. Grâce au musée de la Gendarmerie (notamment le Major Duplan) conjugués aux efforts du Colonel Ferreira Fernandez de Aranguiz, Président de la Hermandad le lieu exact fut retrouvé dans la localité de Salas. Il fut décidé de rappeler l'héroïsme des combattants des deux camps par l'érection d'un simple rocher sur lequel ont été apposées 2 plaques l'une en espagnol, l'autre en français le 13 mai 2000, « **le 22 janvier 1812 en ces lieux, gendarmes français et guérilleros espagnols, combattaient et mourraient. Passant, ayez une pensée pour eux** ».

L'histoire de ce haut fait a été portée à la connaissance de tous. Voir l'article de Henri Bareilles dans Lavedan et Pays Toy, bulletin de la société d'études des 7 vallées n° 49, 2018, pages 79 à 82 avec illustrations.

En 2025, il est prévu de renouveler l'hommage à ces combattants par un voyage sur les lieux en présence de la Guardia civil et de la Gendarmerie nationale pour fêter le 25^{ème} anniversaire de la pose de la plaque. C'est une proposition émanant du Colonel Jaime Marqueto Calvo retraité de la Guardia Civil.

RAPPORT FINANCIER

Présenté et commenté par Jean SERRUS, trésorier.

L'état de la trésorerie, au 31 décembre 2023, compte courant et livret épargne affiche un solde positif.

(voir détail annexé au Procès-verbal de l'Assemblée Générale).

Les comptes ont été approuvés et votés à l'unanimité par l'ensemble des membres présents. Il est donné quitus au trésorier.

SUBVENTIONS

La ville de Lourdes nous a accordé comme elle le fait tous les ans une subvention qui vient s'ajouter à la subvention de la ville d'Argelès-Gazost . La 700^{ème} section des Médailleurs Militaires de Lourdes a remis une subvention pour la stèle en hommage aux Gendarmes résistants des Hautes-Pyrénées.

RECUS FISCAUX

Cette année l'UD 65 a établi les reçus fiscaux pour l'ensemble de ses adhérents. Il en sera de même à l'avenir. Ils permettent de bénéficier d'un crédit fiscal de 60% de la somme versée pour la déclaration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) 2023 qui sera déclaré en 2024.

Remerciements du Président Jacques Garrot à l'assemblée. Plus personne ne prenant la parole, la séance est donc clôturée à 16 Heures 30.

S'en est suivi, le pot de l'amitié avec la dégustation des galettes et déroulement de la tombola. 13 lots ont été attribués aux heureux gagnants dont le gros lot fut un repas Terroir pour 2 personnes au restaurant les Cimes d'Argelès-Gazost.

Fait à Lugagnan, le 17 février 2024

Le Président,

Jacques GARROT.

La secrétaire,

Christiane ARAGNOU.